



AMAP Agneaux de la Prime Contrat 2024

FERME DES 100 NOMS



Dans le respect de la charte des AMAP, l'AMAP agneau permet

- de promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- de faciliter l'accès à des produits de saison et de proximité, et de favoriser une alimentation de qualité issue de cette agriculture.
- de recréer du lien social entre citoyens et agriculteurs d'une part, et entre citoyens d'autre part.

FERME DES CENT NOMS

Corentin Blot et Cécile Pinsart
NOTRE DAME DES LANDES
Port : 0611211845

Située à Notre Dame des Landes, la ferme s'étend sur une cinquantaine d'hectares cultivés en BIO, récupérés suite à l'abandon du projet d'aéroport. Nous sommes deux à travailler à la fois à l'élevage de brebis ainsi qu'à la culture du sarrasin, sa transformation en farine et galettes. Nos produits sont commercialisés en direct principalement en AMAP (100% pour les galettes) et en magasin de producteurs.

Les engagements des Producteurs

Pour ce contrat nous nous engageons à vous livrer des colis de viande d'agneau par demi et par quart, allant de 2,5 à 7kg, ainsi que des charcuteries comme des merguez, saucisses, viande hachée. Les animaux sont de race lande de Bretagne et solognot, nourris 100/100 à l'herbe, dans un souci de bien-être animal prononcé ainsi que dans un système de préservation des végétations naturelles et du bocage. La fréquence des ventes amap pour 2024 est de 3 fois par an.

Calendrier des 3 distributions :

27 Juin, 3 octobre et 19 décembre

En cas d'éventuels problèmes d'approvisionnement, nous nous réservons le droit d'annuler et de reporter un ou plusieurs produits.

Les engagements de l'Adhérent

Je m'engage :

- à commander en avance mes caissettes en laissant au coordinateur un chèque par commande qui sera encaissé après la distribution.
- à assurer le transport de la caissette de viande depuis le lieu de distribution jusqu'au domicile dans une glacière afin de ne pas rompre la chaîne du froid.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production.
- Je viens remplir mon panier au local de distribution de L'AMAP de la Prime le jeudi entre 18h15 et 19h30, ce qui me permet de mieux connaître le producteur-agriculteur partenaire.
- **En cas d'absence**, je délègue une personne pour prendre ma commande. Si je suis absent sans avoir prévenu, j'autorise que ma commande soit mise à disposition de l'équipe responsable de la distribution, **sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.**
- à **effectuer**, durant la période du contrat, une permanence sur le lieu de distribution et je participe selon mes disponibilités à la vie de l'association et aux tâches proposées par le producteur.
- à **m'acquitter en fin de contrat** de mon solde en cas de dépassement. Si le solde est en ma faveur il sera reporté sur le contrat de la saison suivante. Il ne sera pas procédé à son remboursement.
- En cas de démission, mon remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par moi. **Un avenant précisera les conditions de reprise** du contrat par le remplaçant. **Sinon, le contrat expire en fin de saison.**
- à **effectuer** ... commandes dans l'année pour un montant de € par distribution et à remettre chèques prévisionnels de € libellés à l'ordre de Corentin BLOT

COMMANDES

Les commandes pour chaque distribution se feront dans votre espace mangeur. Vous pouvez moduler le nombre de caissettes ainsi que le type à chaque livraison. Les chèques prévisionnels (en dehors de la dernière commande) seront collectés par le coordinateur à la signature du contrat et encaissés à la suite de la livraison. La dernière commande de l'adhérent permettra de réaliser la régularisation du contrat et sera donc à régler sur place lors de la distribution concernée.

Exemple, vous commandez 3 caissettes sur l'année, deux chèques prévisionnels vous seront demandés à la signature du contrat, le dernier sera réglé à la dernière distribution.

Vous n'avez pas l'obligation de commander une caissette pour chaque livraison ou vous pouvez modifier votre commande initiale lors d'une distribution.

PRODUITS ET TARIFS

LES TARIFS POUR 2024						
Agneau					Prix en €/kg	
Demi 7 kg					19,00	
Demi tranché (gigot en tranches) 7 kg					20,00	
Quart avant (épaule semi désossée, côtes, collier, poitrine) 3,5 kg					18,00	
Quart avant tranché (selon les bouchers épaule en tranche ou en sauté) 3,5 kg environ :					19,00	
Quart arrière agneau (gigot raccourci, rôts de selle, côtes filet) 3,5 kg :					23,00	
Quart arrière tranché (idem + gigot en tranche) 3,5kg :					24,00	
Brebis (juin et septembre)					Prix en €/kg	
Colis brebis 7 kg (à confirmer si l'on peut en faire, cela permet un tarif petit budget):					15,00	
					Prix en €/paquet	
Haché d'agneau (pour farce, boulettes, steak) paquets de 250g : 25 euros/kg,					6,25	
Brebis merguez / chipo, paquet de 400g : 17,50 euros/kg,					7,00	
TABLEAUX DES COMMANDES A SERVIR A LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT						
1/2 agneau			1/4 agneau avant		1/4 agneau arrière	
Dates	Entier chèque prévisionnel de 133€/distribution	tranché chèque prévisionnel de 140€/distribution	Entier chèque prévisionnel de 63 €/distribution	Tranché chèque prévisionnel de 66,50€/distribution	Entier chèque prévisionnel de 80,50€/distribution	Tranché chèque prévisionnel de 84€/distribution
27 juin						
3 octobre						
19 décembre						
Brebis		Haché d'agneau	Brebis merguez, chipos			
dates	Chèque prévisionnel de 105€/distribution	Chèque prévisionnel de€ (6,25€ x nombre paquets)	Chèque prévisionnel de€ (7,00€ x nombre paquets)			
27 juin						
3 octobre						
19 décembre						

Je soussigné (nom, prénom).....

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Date et signature de l'Adhérent :

Date et signature des Producteurs :